

Infolettre

9 juin 2020

[Suivez-nous sur facebook](#)

Bonjour chers commerçants,

Dans cette infolettre, vous trouverez de l'information sur :

1. Réouvertures: Beauté et esthétique (15 juin) et restauration (22 juin)
2. Bonification de l'aide au loyer commercial
3. Fonds de consolidation commerciale
4. 50 millions \$ supplémentaires pour soutenir les PME Montréalaises
5. Second report du compte de taxes
6. J'encourage l'achat local à Montréal-Nord !

Pour plus d'informations sur les mesures et programmes, [cliquez ici](#).

Réouvertures: Beauté et esthétique (15 juin) et restauration (22 juin)

Les commerces de soins de beauté et d'esthétique, incluant salons de coiffure, soins des mains et des pieds, maquillage, etc. pourront rouvrir le **lundi 15 juin**.

Les restaurants de Montréal, quant à eux, pourront recommencer à recevoir leurs clients en salle dès le **lundi 22 juin**.

En tant que propriétaire, vous devez vous assurer d'adapter vos pratiques aux nouvelles mesures sanitaires précises qui sont attendues, notamment celles en lien avec les distances requises.

La CNESST a publié les guides officiels des mesures à suivre.

[Pour les soins personnels et esthétiques](#)

[Pour la restauration](#)

La Ville de Montréal a aussi un outil pour vous aider dans la réouverture de votre commerce. Vous pouvez les consulter en cliquant sur le [lien suivant](#).

Aide au loyer commercial - Bonification par le gouvernement provincial

Le programme d'aide d'urgence pour le loyer commercial du gouvernement du Canada est bonifié par le gouvernement du Québec. Les propriétaires qui feront la demande d'aide verront 50% du loyer couvert par le gouvernement fédéral, et un 12,5% additionnel par le provincial, réduisant à 12,5% la part qu'ils doivent absorber. Le locataire doit toujours couvrir 25%. Les propriétaires peuvent remplir la demande, rétroactive au loyer d'avril, sous le [lien suivant](#).

Fonds de consolidation commerciale - Nouveau fonds

Le fonds de consolidation des activités commerciales annoncé par la Ville et géré par le réseau PME est maintenant disponible. Si vous avez des besoins financiers pour adapter votre entreprise à la suite des changements provoqués par la pandémie (commerce en ligne, vitrine commerciale sur internet, service de livraison, etc.), vous pourriez être éligible à ce fonds.

Pour déposer votre demande, cliquez sur le [lien suivant](#).

50 millions \$ supplémentaires pour soutenir les PME Montréalaises

Le gouvernement du Canada octroie un nouveau montant de 30 millions de dollars au Fonds d'aide et de relance régionale. Cette aide est destinée aux entreprises montréalaises qui ne sont pas admissibles aux autres mesures fédérales déjà en place reliées à la COVID-19.

Le gouvernement du Québec bonifie aussi de 20 millions de dollars l'enveloppe réservée à la Ville de Montréal dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et aux moyennes entreprises afin de venir en aide aux PME de la métropole. Cette somme s'ajoute au montant de 40 millions de dollars déjà consenti à la Ville de Montréal par le biais de ce programme.

Plus de détails en [cliquant ici](#).

Second report du compte de taxes

La ville de Montréal a annoncé un nouveau report du 2e versement de votre compte de taxes. Vous avez jusqu'au le 1er septembre 2020 pour vous acquitter de cette obligation.

J'encourage l'achat local à Montréal-Nord !

La CDEC Montréal-Nord en collaboration avec La Ruche, la Caisse Desjardins et l'Arrondissement de Montréal-Nord met en place une campagne de financement participatif visant à stimuler l'achat local tout en soutenant des organismes communautaires.

Vous souhaitez être dans la liste des commerces participants? Contactez Guillaume Higgins, agent de développement en revitalisation commerciale et responsable au recrutement dans le cadre de ce projet.

t. 438-520-7414

c. ghiggins@cdecmtlnord.ca

Vous trouverez les détails de la campagne en [cliquant ici](#).

Ensemble des mesures et programmes

Nous vous invitons aussi à visiter le site web commercemtlnord.ca/covid-19 pour obtenir l'ensemble des informations concernant les programmes et mesures annoncées par les différents paliers gouvernementaux. **Cette page est mise à jour en continu en fonction des nouvelles informations.**

Pour connaître l'ensemble des mesures et des programmes :

- du gouvernement canadien [cliquez ici](#)
- du gouvernement québécois [cliquez ici](#)
- de la Ville de Montréal, [cliquez ici](#)

Ligne de soutien aux entreprises de la Ville de Montréal
514-394-1793 de 8 h à 17 h, du lundi au vendredi

Contacts importants

Jean-François Gosselin

CDEC Montréal-Nord
Cell. 438-520-7837
info@cdecmtlnord.ca
[Site internet](#)

**Charles Morisset, commissaire au développement économique
Direction de l'aménagement urbain et du service aux entreprises**

Cell. 514-243-5895
charles.morisset@montreal.ca
[Site internet](#)

Martin St-Pierre, directeur - développement commercial

PME MTL Est-de-l'Île
Cell. 514-207-2917
Mstpierre@pmemtl.com
[Site internet](#)

Noushig Eloyan, directrice générale

Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord
Téléphone 514-329-4453 poste 225
noushig.elayan@ccimn.qc.ca
[Site internet](#)
[Facebook](#)

Cette infolettre vous parvient grâce à un partenariat entre les organisations suivantes :

